

903 10160

ADD EQUATION

**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867
Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS
RCS PARIS B 353 092 489**

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 12 JUILLET
DEUX MILLE QUATRE**

Tal de COMMERCE de PARIS

N° dépôt

7812
29 DEC. 2004

L'an deux mille quatre,
Le 12 juillet à dix-neuf heures,

Les administrateurs de la Société ADD EQUATION, Société Anonyme au capital de € 105 867, dont le siège est 15 rue Mansart - 75009 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 353 092 489, se sont réunis audit siège sur convocation de leur Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour :

- démission de Monsieur BONNEVAY,
- Nonimation par cooptation de Monsieur BANDE,
- questions diverses,
- pouvoirs.

Sont présents :

- Monsieur Jean-Patrick FORTLACROIX,
- Monsieur Claude LECAREUX,
- Monsieur Jean-Marie CARDINAL.

La séance est présidée par Monsieur Jean-Patrick FORTLACROIX.

Monsieur le Président constate que le Conseil réunit la présence effective de la moitié des administrateurs et peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur le Président aborde les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Monsieur le Président rappelle la possibilité de procéder à la nomination par cooptation des administrateurs par suite de vacances suite à un décès ou une démission.

Le Président évoque la démission de Monsieur Bertrand BONNEVAY qui a rendu vacant un siège d'administrateur et l'opportunité de nommer un nouvel administrateur pour l'occuper.

I

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre acte de la démission de Monsieur Bertrand BONNEVAY en date du 1^{er} juillet 2004.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Christian Bande, né le 28/04/1967 à Levallois Perret (92), de nationalité française, demeurant 2, allée de la ménagerie 60580 Coye la Forêt, administrateur à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Bertrand BONNEVAY, démissionnaire, sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Monsieur Christian BANDE exercera ses fonctions conformément à l'article 15 des statuts pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2010.

Monsieur Christian BANDE remercie le conseil de la confiance qu'il lui a témoignée en le nommant à ces fonctions qu'il accepte sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

Il déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

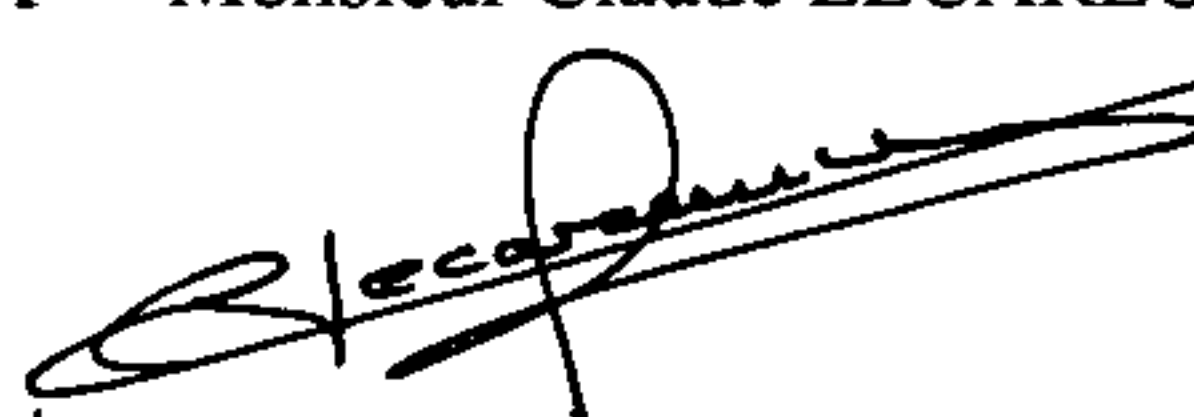
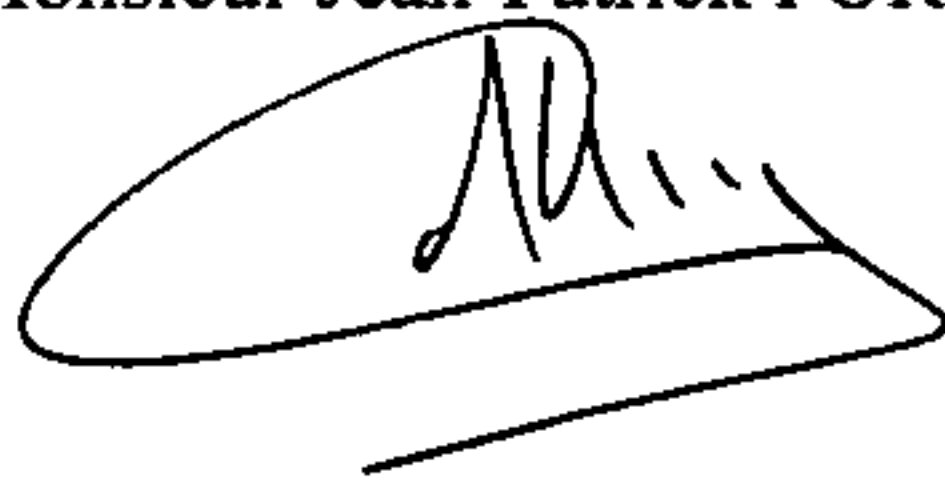


Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité, requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

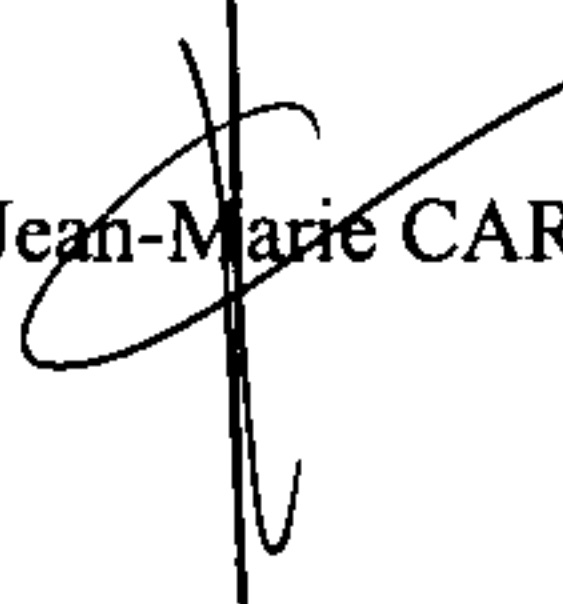
Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, par les Administrateurs, pour valoir et servir ce que de droit.

Monsieur Jean-Patrick FORTLACROIX Monsieur Claude LECAREUX



Monsieur Jean-Marie CARDINAL



Monsieur Christian BANDE

*Bon pour acceptation des
fonctions d'administrateur
à titre provisoire*



« Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur à titre provisoire »